



HOUSE OF TRAINING

et avec le support du



Cluster Maritime Français et



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Économie

Commissariat aux affaires maritimes

## Formation certifiante

# Enjeux juridiques, économiques et financiers du secteur maritime

10 – 12 octobre 2016, Grand-Duché de Luxembourg

sous la coordination scientifique du Professeur Philippe Delebecque  
et de M. Merlin Nguimfack (PhD)

Interventions ponctuées de deux cocktails networking

## Programme

### lundi 10 octobre - Séance inaugurale, Cercle Munster, 18H00

5-7, rue Munster, Luxembourg, (*port de la cravate pour les hommes*)

Parking : Plateau du St Esprit, L-1475 Luxembourg

Mot de bienvenue, par M. **Freddy Bracke**, Président du Cluster Maritime Luxembourgais

« *La mer, avenir de la terre ! Défis maritimes du XXI<sup>e</sup> siècle* »

par M. **Francis Vallat**, Président de l'European Network of Maritime Clusters

« *Armements et registres face à un contexte maritime dégradé* »

par M. **Paul Turret**, Directeur de l'Institut Supérieur d'Economie Maritime de Nantes (ISEMAR)

« *Le droit au service de l'économie maritime* »

par M. **Philippe Delebecque**, Professeur à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne

**20 :00** Cocktail de clôture de la séance inaugurale – networking avec les membres du Cluster maritime luxembourgeois et ses invités

## Mardi 11 octobre 2016

Chambre de Commerce / House of training : 7, rue Alcide de Gasperi, Luxembourg  
Parking en sous-sol

Modérateur : M. Merlin Nguimfack

8h30 – 13 heures (Matinée ponctuée par une pause-café)

*Transport maritime : Quels sont les acteurs en présence ?*

Par **M. Patrick Steenacker**, General Manager, BIM Luxembourg

*Être armateur au XXIème siècle*

Par **M. Fernand Bozzoni**, armateur, PDG de Socatra

*Gestion des équipages (Aspect managériaux, légaux, sociaux, financiers)*

Par **M. Freddy Bracke**, Président du Cluster maritime luxembourgeois

*Le phénomène de la piraterie : responsabilité de l'armateur du fait des gardes armés embarqués*

Par **Me Patrick Houbert**, Avocat aux Barreaux de Marseille (Lafran&Associés) et de Luxembourg (MMS Avocats)

*Missions and liabilities of Classification Societies: A Chinese Puzzle*

Par le **Pr. Olivier Cachard**, Doyen honoraire de la Faculté de droit de Nancy, Avocat à la Cour d'appel de Metz, Arbitre maritime

*Les affrètements maritimes*

Par **M. Jean-Pierre Laffaye**, Vice-Président du "Documentary Committee" de la BIMCO, Arbitre maritime

13h – 14 heures : Pause-déjeuner

14 h – 18 heures 30 (Après-midi ponctué par une pause-café)

*Le secteur maritime luxembourgeois : panorama*

Par **M. Paul Marceul**, Manager du Cluster maritime luxembourgeois

*The Blue Economy in the Context of Climate Change (En attente de confirmation)*

Par **Mme Regina Asariotis**, Chief, Policy and Legislation Section, Division on Technology and Logistics, UNCTAD

*Entreprises maritimes : quelle forme sociale choisir pour s'implanter au Luxembourg ?*

*Les impacts de la réforme de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales sur les entreprises maritimes existantes*

Par **Mme Isabelle Charlier**, Avocat à la Cour (Barreau de Luxembourg), Wildgen, Luxembourg

*Les fonctions du connaissance*

Par Mme **Annabel Rossi**, Docteur en droit, Université Paris 1, Juriste au Commissariat aux Affaires maritimes

*L'incidence des embargos sur les contrats maritimes*

Par **Mme Laurie-Anne Takerkart-Wolf**, Avocat à la Cour (Barreau de Luxembourg) Bonn Steichen Partners, Luxembourg

**18H30 Cocktail de clôture de la première journée de participation**

## Mercredi 12 octobre 2016

Chambre de Commerce / House of training : 7, rue Alcide de Gasperi, Luxembourg

Modérateur : M. Paul Marceul

8 h 30 – 13 heures (matinée ponctuée par une pause-café)

*Les mesures provisoires et conservatoires dans l'arbitrage maritime*

Par **M. Olivier JAMBU-MERLIN**, Arbitre maritime, Chambre arbitrale maritime de Paris

*Les outils du Green Shipping*

Par **Mme Elisabeth Relave-Svendsen**, Juriste au Commissariat aux affaires maritimes

*Les affrètements de GNL*

Par **M. Gabriel Touchard**, Senior Legal Counsel, ENGIE Global LNG

*Contracts of carriage of goods by sea – Bills of Lading and other sea carriage documents*

par **M. Alberto Batini**, Batini Traverso & Associati Milan

*Pratiques des Incoterms 2010 – Focus sur les Incoterms maritimes*

Par **M. Laurent Fedi**, Professeur Associé, Kedge Business School, Marseille

13h – 14 heures : Pause déjeuner

14 h – 18 heures 30 (Après-midi ponctué par une pause-café)

*Evolutions et défis du transport maritime : le point de vue d'un assureur*

Par **M. Patrick de La Morinerie**, Président de WeSpecialty

*“UK Insurance Act 2015 and Marine Insurance Policies: the point of view of a continental lawyer”*

Par **Mme Chiara Falasco**, Associate at Studio Legale Garbarino Vergani (Genoa, Italy), admitted to the Genoa Bar and to the List IV of the Luxembourg Bar

*Clauses attributives de juridiction et clauses compromissoires*

Par **M. Henri Najjar**, Avocat à la Cour (Barreau de Paris), Delviso-Avocats

*Judiciaire, arbitral et amiable: quel mécanisme privilégier pour la résolution des litiges maritimes?*

Par **M. Merlin Nguimfack**, Senior Legal Counsel, ENGIE Global LNG, Londres

*Maritime Transport Project Funding by the EIB: how does it work?*

Par **M. Mark Clintworth**, Deputy Advisor, Project Directorate, Air & Maritime Division, European Investment Bank

**Questionnaire à choix multiples (QCM) – Temps imparti 45 minutes**

## Inscriptions et modalités pratiques

(Se reporter au site web de la House of Training pour les informations les plus à jour)

**Inscription obligatoire avant le 15 septembre 2016** sur le site de la House of Training à l'adresse suivante :

<https://www.houseoftraining.lu/training/enjeux-economiques-juridiques-et-financiers-du-secteur-maritime-1842>

Professionnels : 750 EUR (+3% TVA)

Membres du Cluster maritime luxembourgeois : 500 EUR (+3% TVA)

Membres du Cluster maritime français : 500 EUR (+3% TVA)

Etudiants : 250 EUR TTC (+3% TVA)

Les frais incluent les repas mentionnés au programme, les collations ainsi que le cas échéant les supports de cours.

Aspects linguistiques :

La langue utilisée dans le titre des interventions sera celle utilisée par l'orateur. Les questions pourront néanmoins être posées en anglais ou en français

La maîtrise du français et de l'anglais – au moins passive – est donc vivement recommandée.

Certification :

Le cours est clôturé par un test dont la réussite est sanctionnée par un certificat délivré par la House of Training et le Cluster Maritime Luxembourgeois La certification est conditionnée par la validation d'au moins 50% du QCM.

La délivrance du certificat nécessite en outre la participation à 80% de la formation.

Public :

Aucun niveau de connaissance n'est prérequis.

Cible : Professionnels du business maritime ou personnes cherchant à développer leur expertise dans ce domaine, banquiers, assureurs, avocats, consultants, sociétés de domiciliation, fonds d'investissement, doctorants, étudiants

Transport vers la House of Training

En train : TGV à 2 heures de Paris (<http://lu.voyages-sncf.com/fr/>) , gare de Luxembourg à 20 minutes en taxi

En avion : Aéroport de Luxembourg à 20 minutes en taxi (<http://www.luxair.lu/>)

En voiture : Parking payant sur place

En bus à partir de la gare : Arrêt Jean Monnet desservi par les lignes 7 et 18 ou Erasme par la ligne 16 (<http://www.mobiliteit.lu/>)

En taxi : colux.lu

Hôtels

Nous consulter